



# DOSSIER D'INSCRIPTION

## Saison 2024-2025



**Date limite de dépôt**

**Réinscription : 31 juillet 2024 / Inscription : 30 septembre 2024**

CONTACT / INFORMATIONS : [adhesions@triel-handball.org](mailto:adhesions@triel-handball.org)

### **CERTIFICAT MEDICAL ou ATTESTATION QUESTIONNAIRE DE SANTE**

→ Pour les mineurs :

**QUESTIONNAIRE de SANTE pour MINEUR uniquement**

→ Pour les majeurs :

**ATTESTATION QUESTIONNAIRE de SANTE** si votre ancien certificat médical à moins de 3 ans au 01/06/2024, sinon nouveau **CERTIFICAT MEDICAL**

Pour le **CERTIFICAT MEDICAL**, privilégiez l'utilisation du modèle de certificat médical FFHB ou s'assurer que les informations suivantes sont bien indiquées sur votre certificat médical :

- Nom et prénom
- Date de naissance
- Mention « **apte à la pratique du handball en compétition** »
- Tampon et signature du médecin

### **Etape 1 : Dossier d'inscription TCHH**

La première étape à faire pour vous inscrire pour la saison 2024-2025, est de compléter les documents suivants :

- BULLETIN D'ADHESION SAISON 2024-2025** (*formulaire en ligne*)
- REGLEMENT COMPLET DE LA COTISATION INDIVIDUELLE**

### **Etape 2 : Dossier GestHand (FFHB) à compléter**

Dès réception du dossier d'inscription par le TCHH, nous procéderons à la création de votre licence auprès de la FFHB.

Vous recevrez alors un courriel de GestHand (*site officiel de la FFHB pour la gestion des licences*) vous invitant à compléter votre dossier online avec les documents suivants :

- 1 PHOTO D'IDENTITE**
- AUTORISATION PARENTALE FFHB** (*uniquement pour les mineurs*)
- CERTIFICAT MEDICAL ou ATTESTATION QUESTIONNAIRE SANTE (AQS)**
- PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITE** (*ou PASSEPORT ou Extrait du Livret de famille*)

### **Etape 3 : Validation par le TCHH et émission de la licence FFHB**

Une fois les documents mis en ligne, le TCHH procédera à la vérification de ceux-ci.

Si tout est conforme, vous recevrez sous 48 h par mail votre licence FFHB pour la saison 2024-2025.

Dans le cas contraire vous serez invités à corriger les documents déposés.

### **MUTATION (changement de club)**

Limite pour les mutations sans autorisation du club sortant : **31 juillet 2024**

Au-delà de cette date, une autorisation du club quitté devra obligatoirement être fournie.

Les frais de mutations (*réclamés par la FFHB*) restent à la charge du licencié et sont à régler lors de l'adhésion au club.

# COTISATION INDIVIDUELLE ANNUELLE

## SAISON 2024-2025

Année de naissance	Catégorie	Total cotisation Individuelle
2019 → 2021	Baby	145,00 €
2016 → 2018	U09	155,00 €
2014 – 2015	U11	165,00 €
2012 – 2013	U13	185,00 €
2010 – 2011	U15	
2007 → 2009	U18	205,00 €
<=2006	SENIOR	245,00 €
Frais de mutation	U15/U18	85,00 €
	SENIOR	160,00 €

### Réductions sur la cotisation individuelle

(Hors frais de mutation)

Réduction Familiale (au sein de la même famille, sur les licences les moins chères) :

- sur la 2<sup>ème</sup> cotisation : -10%
- sur la 3<sup>ème</sup> cotisation : -15%
- sur la 4<sup>ème</sup> cotisation : -20%

### COMMENT REGLER SA COTISATION ?

#### Carte bancaire



Le paiement par CB se fait via le site CIC PAY ASSO dédié au TCHH.  
Lien depuis le site internet du club (page Adhésion) ou scanner ce QR Code ou lors des permanences du club au COSEC.



#### Chèque bancaire

Les chèques doivent être libellés à l'ordre du TCHH et à déposer à l'adresse suivante :  
5 placette de la chandelle 78510 Triel sur Seine

Possibilité d'établir 3 chèques pour le paiement de la cotisation dans les conditions suivantes :

- Cheque n° 1 = 50% encaissé lors de la délivrance de la licence
- Cheque n° 2 = 25% encaissé le 01 décembre 2024
- Cheque n° 3 = 25% encaissé le 01 février 2025

#### Espèces

#### Coupon Sport ANCV



#### Pass Plus 78

Collégiens boursiers et non boursiers domiciliés ou scolarisés dans les Yvelines



60 € maxi pour régler votre cotisation

Inscription préalable sur le site [www.passplus.fr](http://www.passplus.fr) obligatoire

Fournir au club le ticket dématérialisé fourni par PASS PLUS 78 ou la copie de la carte PASS PLUS 78 de l'adhérent

#### Labaz

Jeunes Franciliens de 15 à 17 ans



100 € maxi pour régler votre cotisation

Inscription préalable sur le site de la [région Ile-de-France](http://region Ile-de-France) obligatoire

#### Pass'Sport

(Ministère des Sports)

50 € attribué selon conditions (cf. <https://pass.sports.gouv.fr/>)

Fournir le code individuel au nom de l'adhérent